

Postface

Entre valorisation de soi et mise à l'épreuve de soi : les dynamiques paradoxales de l'autonomie

Bénédicte Zimmermann



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/formationemploi/5151>

DOI : [10.4000/formationemploi.5151](https://doi.org/10.4000/formationemploi.5151)

ISSN : 2107-0946

Éditeur

La Documentation française

Édition imprimée

Date de publication : 15 octobre 2017

Pagination : 91-104

ISSN : 0759-6340

Référence électronique

Bénédicte Zimmermann, « Postface », *Formation emploi* [En ligne], 139 | Juillet-Septembre 2017, mis en ligne le 15 octobre 2017, consulté le 30 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/formationemploi/5151> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/formationemploi.5151>

© Tous droits réservés

Postface

Entre valorisation de soi et mise à l'épreuve de soi : les dynamiques paradoxales de l'autonomie

BÉNÉDICTE ZIMMERMANN

*Sociologue, EHESS – Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris et Wissenschaftskolleg,
Berlin*

Les notions d'autonomie et de parcours auxquelles est dédié ce numéro sont au cœur d'un vaste processus de redéfinition du social placé sous le sceau de la « *modernisation de l'Etat social* » (Commission des communautés européennes, 2007). Cette énonciation de « *nouvelles règles du social* » (Astier, 2007), cette « *réinvention du social* » (Lessenich, 2008) s'opèrent dans un espace sémantique structuré par une terminologie du choix, du projet, de l'employabilité, la responsabilité, la compétence, l'activation, l'accompagnement, plus largement l'entreprise de soi (Bröckling, 2015).

Clé de voute de l'ensemble, l'autonomie est célébrée comme nouvelle institution sociale, détrônant le concept de solidarité historiquement au fondement de l'Etat social. Autonomie et solidarité ne sont pas antinomiques de prime abord. Pourtant, la dernière peine à se renouveler dans une conjoncture où la valorisation des singularités et des performances individuelles est étendue à l'ensemble des groupes socio-professionnels, alors même que les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres ne cessent de se creuser (Kaelble, 2017, Piketty, 2013). Comme le souligne Alain Ehrenberg, l'autonomie est devenue une véritable institution et ce, au double sens d'institution instance énonciatrice de règles et « *valeur sociale suprême* » (Ehrenberg, 2009, p. 221). Il en résulte le paradoxe dont l'introduction de ce numéro fait son point de départ : l'autonomie, en tant que nouvel axe de constitution du social, renvoie tout à la fois à une contrainte imposée de l'extérieur et à une aspiration individuelle largement répandue. À travers un processus de retournement de la critique dont ont rendu compte Luc Boltanski et Eve Chiapello (1999), l'idéal normatif d'émancipation formulé à l'encontre du capitalisme et de ses institutions a été transformé en nouveau principe d'action s'imposant à tous, au nom de la compétitivité économique érigée en bien commun.

Axel Honneth (2006, pp. 275 et suiv.) a pointé les dynamiques paradoxales et les pathologies sociales que génère ce renversement de la revendication d'émancipation en une injonction à l'autonomie qui pèse sur tous. Le paradoxe est double : au-delà de la transformation d'un idéal auquel on aspire en une contrainte qui s'impose, et qui vide partiellement le concept de sa substance en en faisant une norme hétéronome, l'autonomie est en soi une notion fortement ambivalente : elle renvoie tout à la fois à un idéal anthropologique et à une condition qui sollicite, expose et met les personnes singulières à l'épreuve d'elles-mêmes et des autres. La thématization des liens complexes entre autonomie et

vulnérabilité (Ricoeur, 2001), autonomie et dépendance (Jouan et Laugier, 2009), autonomie et fatigue d'être soi (Ehrenberg, 1998) rend compte des multiples facettes de cette ambivalence.

On cherchera en vain dans les articles rassemblés ici l'explicitation d'un concept partagé d'autonomie. L'autonomie dans le monde du travail – discutée par les textes sur les stagiaires en formation et les seniors au chômage – n'est pas en tout point comparable à celle des personnes handicapées, dont traitent les deux autres articles. Les dimensions d'injonction et d'aspiration y prennent des contours et des accents variables, de même que les moyens et les finalités de l'autonomie, les formes de valorisation et de mise à l'épreuve de soi associées, ou encore la question de la responsabilité qui se pose immanquablement. Les articles partagent en revanche un même trait méthodologique, celui de la variation des échelles d'analyse. Ils suggèrent comment, ancrée dans une confrontation des discours aux pratiques et à leurs effets sur les personnes, la variation des échelles offre un puissant levier méthodologique pour l'étude des dynamiques paradoxales de l'autonomie.

Après un bref retour sur les notions d'autonomie et de liberté, je reviendrai, dans un second temps, sur les implications d'une problématisation en termes de paradoxe. J'identifierai ensuite quelques éléments structurants d'une grille d'analyse des dynamiques paradoxales de l'autonomie susceptible d'être mobilisée dans l'enquête sur les parcours. D'abord sous l'angle d'une problématique de la capacité d'agir et de la responsabilité, puis de la réflexivité et de l'altérité ; ces deux angles amenant à penser l'autonomie en même temps que sa négation, et ses rapports au pouvoir. Enfin, j'aborderai la question de l'opérationnalisation d'une telle grille dans l'enquête empirique, question à laquelle se confronte l'ensemble des contributions à ce numéro.

1 | De l'autonomie dans le travail à l'autonomie tout court

La confusion sourd lorsque l'autonomie, entendue au sens large de l'Etat social activateur, colonise des univers tels que le travail ou le handicap, préalablement dotés de leur propre concept d'autonomie. Il importe alors de mesurer le type de déplacement induit entre l'ancien et le nouveau concept, ou du moins d'identifier les éventuelles lignes de brouillage qui en résultent.

Trop peu experte des recherches sur le handicap, je limiterai l'exercice au monde du travail. Le contrat social fordiste, en vertu duquel le salarié abdique une part de sa liberté en échange d'une sécurité des revenus, y a façonné une acception restrictive de l'autonomie qui contraste en deux points au moins avec le paradigme contemporain de l'autonomie

comme institution, tel qu'il est relayé par l'Etat activateur, mais également l'entreprise flexible¹.

Un retour sur les usages de la notion d'autonomie par les sciences du travail montre qu'elle a d'abord été mobilisée dans une critique de l'organisation taylorienne et de ses règles prescrites – travail réel *versus* travail prescrit (Friedmann, 1956) – avant de devenir un analyseur de l'activité de travail en tant qu'action en train de se faire. Quelle qu'en soit l'acception – marge de manœuvre par rapport à des règles prescrites ou ajustement de l'action à une situation et prise d'initiative –, l'autonomie est, dans ce sens hérité, liée à l'acte de travail et sa réalisation. Elle qualifie la relation que développe une personne à son activité. Si la nature de cette relation dépend à la fois des aptitudes du travailleur et des possibilités offertes par l'environnement dans lequel il évolue (type d'organisation du travail, de management, etc.), c'est sur le rapport entre une personne et l'acte même de travail que porte ici l'autonomie. Les autres dimensions de la vie professionnelle – la façon dont se dessinent les parcours, l'accès à la formation, la promotion, la mobilité, l'équilibre entre vie professionnelle et familiale lui échappent.

C'est là un premier élément de contraste entre le sens hérité de l'autonomie par les sciences du travail et l'autonomie comme institution sociale aujourd'hui promue. Faisant éclater la distinction entre identité de métier et identité personnelle, cette dernière conception embrasse la personne tout entière pour mettre ses différentes facettes au service de la performance économique. L'évolution de ces usages sociaux de l'autonomie reflète la transformation de son statut dans l'entreprise elle-même, dont Sophie Bernard retrace l'histoire en trois grandes séquences : l'autonomie contre l'organisation dans la cadre du taylorisme, l'autonomie dans l'organisation avec le toyotisme et les groupes autonomes de travail, enfin l'autonomie pour l'organisation dans sa version la plus contemporaine (Bernard, 2016).

Une deuxième restriction caractérise le sens hérité de l'autonomie au travail. Elle signifie une focalisation sur le choix des moyens pour réaliser le travail, indépendamment des finalités de ce dernier. Dans un système capitaliste où l'objet du travail est fixé par l'entreprise, l'autonomie porte au mieux sur le choix des moyens d'action et la façon d'atteindre un objectif défini par autrui. C'est cette définition restrictive qu'ont mis en œuvre les sciences du travail jusqu'au tournant du 21^e siècle, par exclusion d'une problématisation plus extensive que l'on peut assimiler à une problématique de la liberté, qui inclurait les finalités du travail pour chaque personne singulière. À la suite de Marx, qui soulignait l'incompatibilité de la liberté avec la dépendance et la relation de subordination qui caractérisent le travail salarié, la sociologie du travail a éliminé l'autonomie au sens de liberté

1. Alors que l'Etat activateur vise à éliminer les sources de désincitation au travail en substituant une logique « active » qui responsabilise les personnes singulières à la logique dite « passive » des assurances sociales historiquement portée par le collectif (Barbier, 2002 ; Astier, 2007), l'entreprise flexible étend l'exigence d'adaptabilité aux contraintes d'une concurrence mondialisée de l'organisation aux travailleurs eux-mêmes.

positive pour se focaliser sur son envers : la servitude et l'aliénation comme critique du salariat.

L'évidence de cette hiérarchisation conceptuelle entre autonomie et liberté, où la première apparaît comme une sous-catégorie de la seconde, est cependant loin d'être partagée par les autres sciences sociales, en particulier la philosophie. Elle est par ailleurs aujourd'hui remise en question de l'intérieur même du monde du travail par les entreprises et les sciences du management.

Les lignes de démarcation entre autonomie et liberté sont loin d'être clairement établies dans le débat philosophique, mais à l'inverse des sciences du travail, les philosophes voient plutôt dans l'autonomie le concept englobant. À la suite d'Elisabeth Anderson, on pourra dire d'une personne qu'elle « *est libre si elle a accès à une large gamme d'options significatives à travers lesquelles elle peut exprimer ses (propres) valuations* » et d'une personne qu'elle « *est autonome si elle se gouverne en toute confiance par des principes et des valuations qu'elle endosse de manière réfléchie* » (Anderson, 1993, pp. 141-142). Synthétisé dans les termes d'Emmanuel Renault, « *on entend généralement [dans les débats philosophiques contemporains] par 'autonomie' un usage de la liberté qui semble supérieur aux autres par sa réflexivité, sa rationalité et le type de rapport aux désirs qu'il implique* » (Renault, 2009, p. 253). Ces traits communs recouvrent toutefois des approches variées. Et les variations sont grandes entre l'approche politique de Cornélius Castoriadis (1975, p. 150), pour lequel l'autonomie, guidée par une double exigence réflexive et critique, consiste à « *se donner soi-même ses lois* » dans le rejet de toute forme d'hétéronomie et de domination, et les approches plus descriptives comme celle de Vincent Descombes. Pour ce dernier, il s'agit non pas d'interroger l'autonomie comme concept, mais ce que signifie être autonome, en l'occurrence le fait de savoir user des règles d'un jeu, tout particulièrement celles posées par les institutions (Descombes, 1996 ; 2004).

Au sein même du monde du travail et des sciences qui l'étudient, la pertinence du partage conceptuel hérité entre autonomie et liberté est aujourd'hui posée. Mais ce n'est pas tant ici la hiérarchisation entre les concepts qui est questionnée que l'exclusion de la liberté des sémantiques du travail. En effet, aussi bien les prescriptions de l'entreprise flexible que de l'Etat activateur intègrent désormais la liberté à leur corpus, en lien avec une valorisation du travail comme source d'accomplissement de soi.

Le paradigme de la sécurisation des parcours au niveau des politiques publiques, la promotion de l'« *entreprise libérée* » dans le domaine économique en offrent des illustrations. Il n'est pas anodin que les promoteurs de l'entreprise libérée (Getz et Carney, 2012) substituent le terme de liberté à celui d'autonomie pour désigner la libération de l'initiative des salariés qu'ils convoitent. Cette libération est associée au « *bonheur* », au « *plaisir* », à l'« *épanouissement individuel* », érigés en sources de productivité et de performance de l'entreprise. Mais que signifie cette substitution du concept de liberté à celui d'autonomie, avec lequel la sociologie du travail, l'ergonomie ou la clinique du travail sont plus fami-

lières ? Et que signifie au juste cette liberté dans des organisations qui restent régies par un principe contractuel de subordination, en dépit du brouillage grandissant de ce dernier ?

Qu'elle soit mobilisée par les politiques publiques ou les entreprises, la sémantique de la liberté et de l'autonomie se caractérise par son étroite association à une topique de la responsabilité. Quelle que soit la terminologie retenue, autonomiser ou libérer signifie responsabiliser, que ce soit à des fins de sécurisation des parcours ou de développement de la performance des entreprises. Et responsabiliser signifie valoriser la personne singulière, lui reconnaître une puissance d'agir, mais aussi lui imputer ses actes et l'obliger à rendre des comptes. En résulte le paradoxe que Paul Ricoeur (2001) synthétise sous le couple de l'autonomie et de la vulnérabilité qui articule une double dimension de valorisation et de mise à l'épreuve de soi.

21 Une approche en termes de dynamiques paradoxales

Parler de paradoxes de l'autonomie est aujourd'hui devenu un lieu commun. Mais qu'entend-on exactement par-là ? Axel Honneth et Martin Hartmann se sont livrés à une clarification utile en la matière (Honneth, 2006, p. 275 sq.). À la suite d'Anthony Giddens (1987), ils définissent le paradoxe comme une « *structure contradictoire spécifique* ». « *Une contradiction est paradoxale lorsque, à travers la concrétisation visée d'une intention, se réduit justement la probabilité de voir cette intention se concrétiser* ». Ainsi, lorsque l'idéal libérateur de réalisation de soi dont est porteuse la revendication d'autonomie devient une contrainte qui s'impose aux individus, il engendre de nouvelles pathologies – les risques psycho-sociaux dans le domaine du travail s'en font l'expression –, voire de nouvelles formes de domination qui entrent en conflit avec la visée d'autonomie.

Honneth et Hartmann identifient plusieurs implications analytiques de ce déplacement du concept de contradiction, qui a fortement marqué la théorie critique, vers celui de paradoxe. Nous en retiendrons deux principales. La première est le renoncement à des représentations duales et dichotomiques du monde social pour y intégrer la complexité, mais aussi des moments d'indétermination où s'entremêlent diverses visions du monde, différents scénarios et options possibles, comme ce peut être le cas dans les bifurcations de parcours. La deuxième implication est le renoncement à une lecture exclusive des conflits sociaux en termes d'affrontements de classes, telles que leur périmètre a été historiquement défini, pour faire place à la prise en compte de nouvelles inégalités et, le cas échéant, à l'élaboration de nouvelles catégories analytiques, comme y invite par exemple la catégorie des auto-entrepreneurs créée de toutes pièces par les politiques publiques (Abdelnour, 2017).

Le paradigme de l'autonomie met en effet la sémantique des classes à l'épreuve, mais sans estomper pour autant les inégalités sociales. La figure de l'entrepreneur, désormais érigée

en référence pour l'ensemble des travailleurs, quels que soient leur activité et leur statut, introduit une nouvelle ligne de clivage qui vient se superposer aux anciennes, sans pour autant s'y substituer. Associé à l'idée d'effort, de responsabilité, d'action, l'entrepreneuriat est appelé à transgresser les frontières de classe. Il opère une bipartition du monde du travail entre la catégorie de ceux qui ont l'étoffe d'entreprendre quel que soit leur statut, du salarié smicard jusqu'au patron, et la catégorie de ceux qui n'en ont pas les moyens et sont condamnés à être les bouche-trous ou les « surnuméraires » du monde du travail. Il en résulte à la fois un clivage entre le noyau dur du monde du travail et ses marges, et l'illusion d'une cohésion de ce noyau autour de dispositions entrepreneuriales communes qui transcenderaient les inégalités de classes. En créant le mirage d'un monde d'égaux où les possibilités d'évolution et de mobilité seraient également accessibles à tous, une telle représentation refoule la conflictualité sociale aux marges du monde du travail, en opposant ceux qui se coulent dans le moule de l'entrepreneuriat à ceux qui, pour diverses raisons, ne le peuvent ou ne le veulent pas. Si l'autonomie peut être source d'émancipation pour certains salariés, y compris parmi les plus faiblement qualifiés, elle marginalise ceux qui n'ont pas les moyens et la capacité d'agir pour la transformer en instrument de navigation de leur propre parcours – et ce y compris parmi les auto-entrepreneurs qui n'ont souvent d'entrepreneur que le nom, comme le montre Abdelnour (*ibid.*) –, ou pour ceux qui privilégient d'autres valeurs que le travail et l'entrepreneuriat dans la vie (Zimmermann, 2014).

3 | Au-delà de la liberté, la capacité d'agir

Alain Ehrenberg (1998) a montré les effets pathologiques de l'autonomie lorsque celle-ci n'est pas assortie d'une capacité effective d'agir ou qu'elle fait peser sur les individus des exigences de responsabilité sans leur donner pour autant accès aux moyens de son exercice. Le manquement à ces exigences s'éprouve alors comme une insuffisance personnelle, transformant l'autonomie en fardeau, y compris pour les personnes les plus qualifiées, comme ont pu l'analyser Christophe Dejours (1998) à travers le concept de souffrance et Yves Clot (2010) à travers celui de pouvoir d'agir.

Ces auteurs attirent notre attention sur la dimension morale de la responsabilité et le poids qu'elle fait peser sur les individus dans un régime d'autonomie. Le premier montre comment survient une « *souffrance éthique* » lorsqu'une personne est contrainte de réaliser un travail dont elle est tenue pour responsable, d'une façon qui ne coïncide pas avec sa propre conception d'un travail bien fait ; lorsque, au nom de l'autonomie, elle est obligée de se débrouiller avec des moyens du bord insuffisants ou inadaptés. Le second pointe le paradoxe d'une autonomie essentiellement conçue comme liberté négative – c'est-à-

dire comme absence d'entraves à l'action – au détriment d'une conception positive² de la liberté comme pouvoir effectif d'agir. Sur le lieu de travail, la liberté négative peut prendre la forme de l'absence d'entraves à l'initiative individuelle, mais cette liberté reste limitée si elle n'est pas assortie d'une liberté positive, donnant accès aux moyens nécessaires pour effectivement prendre des initiatives. De nombreux risques psycho-sociaux (Clot et Gollac, 2014) se font aujourd'hui l'expression d'une injonction à l'autonomie pensée exclusivement sous l'angle de la liberté négative, suggérant l'intérêt heuristique d'une différenciation de ces deux expressions de la liberté pour analyser les dynamiques de l'autonomie.

La libération des puissances de l'agir promise par le paradigme de l'autonomie requiert des moyens d'agir ; or, la liberté négative promue par le libéralisme économique relègue cette exigence au bon soin des individus. C'est l'objet de la thématization de l'homme capable par Paul Ricoeur (2001) ou de la conceptualisation de la liberté comme capacité par Amartya Sen (2000) que de renouer les fils entre ces deux expressions de la liberté : la liberté de choisir et le pouvoir d'agir. Dans une perspective sociologique, la combinaison de ces deux expressions se laisse reformuler en termes de capacité d'agir (Zimmermann, 2008).

Nous retiendrons de Sen que la capacité désigne l'ensemble des façons d'être et de faire qui sont potentiellement accessibles à une personne, qu'elle les exerce ou non. Elle implique non seulement la liberté de choisir et le pouvoir d'accomplir, mais encore un engagement social qui permet de garantir cette liberté à tous, conformément à un principe de justice qui fait de l'égalité liberté d'agir son étalon (Sen, 2010). Au-delà du plaidoyer en faveur d'une combinaison entre liberté négative et positive, un apport essentiel de cette approche est son insistance sur l'insuffisance de la distribution de ressources pour fonder la liberté d'accomplir. Doivent en outre être pris en compte les facteurs de conversion qui permettent de transformer ces ressources en réalisations de valeur pour les personnes. C'est là l'objet du débat que Sen mène avec Rawls.

Ainsi, la conversion de la ressource juridique du « droit individuel à la formation » est sensible à différents facteurs tels que l'âge, le genre, le diplôme, les origines ethniques et sociales, mais aussi à des caractéristiques propres à l'entreprise. Ces facteurs, plus précisément leurs interactions, façonnent des pouvoirs inégaux de conversion et par conséquent d'accès à la formation. C'est l'apport de l'approche par les capacités que de nous inviter à explorer les dynamiques de l'autonomie, non seulement sous l'angle des ressources accessibles aux personnes, mais aussi des conditions de leur conversion en pouvoir d'agir dans un environnement donné.

2. La distinction entre liberté négative et liberté positive est empruntée à Isaiah Berlin (1988).

4 | Penser ensemble les concepts et leur contraire : une heuristique de l'autonomie et du pouvoir

De Ricœur, nous retiendrons qu'être autonome, c'est être capable, mais qu'être capable c'est aussi être faillible et vulnérable (Ricœur, 2001). Penser ensemble les concepts et leurs contraires place d'emblée le paradoxe au cœur du propos. Articuler dans l'analyse capacité et incapacité pour cerner, au-delà de leur opposition, comment ces termes se composent entre eux, vient enrichir le cadre conceptuel développé par Sen par une heuristique de l'autonomie qui est en même temps une heuristique du pouvoir. Une telle heuristique accentue la dimension fondamentalement relationnelle de l'autonomie, absente chez Sen (Zimmermann, 2008).

L'autonomie se construit, chez Ricœur, dans un double espace anthropologique et ethico-juridique. En référence au premier, le sujet autonome se développe dans le rapport à soi-même et à autrui ; en référence au second, il est un sujet responsable auquel on impute des actes dont il doit rendre compte. Nous avons déjà évoqué la dynamique paradoxale qui naît de l'association entre liberté et obligation qui caractérise l'exercice de la responsabilité. Considérons maintenant comme autre source de paradoxe, le processus de constitution de l'autonomie dans le double rapport à soi-même – qui engage la réflexivité – et à autrui – qui engage l'altérité. La réflexivité – principe actif de la forme projet – et l'altérité – principe actif de l'accompagnement – caractérisent deux piliers du paradigme contemporain de l'autonomie ; à ce titre, elles offrent des catégories fécondes de problématisation des rapports entre autonomie et parcours.

Est autonome, nous dit Ricœur, « *un sujet capable de conduire sa propre vie en accord avec l'idée de cohérence narrative* » (Ricœur, 2001, p. 87). L'exigence de cohérence narrative est une exigence de réflexivité : elle se trouve au principe même de la notion de parcours (Zimmermann, 2013). Elle souligne le rapport au temps, et par là la dimension temporelle de la construction de l'autonomie et son évolution au fil d'une vie. Ricœur (1990) voit dans cette confrontation au temps, dont le parcours se fait le marqueur, un paradoxe anthropologique de l'autonomie : celui qui consiste à rester soi-même dans le temps qui passe et les épreuves transformatrices qui le ponctuent. La mise en cohérence narrative est une manière de surmonter ce paradoxe : elle requiert des compétences narratives de présentation et de mise en récit de soi qui jouent un rôle central dans l'élaboration de tout projet.

Elaborer un projet implique de pouvoir articuler dans le récit le passé et le futur sous les contraintes du présent, comme le suggère George Herbert Mead (1980, 1^{er} ed. 1932) lorsqu'il fait du présent le lieu de l'interdépendance du passé et du futur. Comme l'a relevé Michèle Leclerc-Olive (1998, p. 101) dans son analyse de récits biographiques, « [...] l'impossibilité d'élaborer un passé acceptable contraint à limiter du même coup la profondeur de l'avenir envisageable à l'horizon quotidien ». Un passé acceptable signifie un passé qui a une valeur pour soi et pour autrui et qui est, à ce titre, susceptible d'être réinvesti dans le présent. Le parcours signifie par conséquent un travail de production de sens, de mise en

cohérence et de justification qui assoie sa mise en forme pour soi-même et les autres. Cette élaboration / réélaboration du passé ne ressortit pas de la seule subjectivité du sujet, elle est tributaire des événements, de l'environnement et du regard d'autrui sur soi. La valeur accordée par les autres à sa propre expérience opère comme une ressource mobilisable dans le travail d'articulation du passé et du futur.

Ainsi, l'absence de reconnaissance des expériences professionnelles passées peut enlever aux personnes toute valeur à leurs propres yeux, jusqu'à miner leur capacité professionnelle à agir dans le présent et à se projeter dans le futur. Mais l'incapacité à élaborer un projet dans la sphère professionnelle ne préjuge pas forcément d'une même incapacité dans les autres domaines de la vie. La capacité/incapacité à se projeter à travers la mise en récit de soi peut varier chez une même personne selon les sphères de vie.

L'analyse des inégalités à se raconter ne peut par conséquent s'arrêter à une simple analyse de stratification sociale ; il importe de rendre aux personnes les moins qualifiées et les plus vulnérables leur capacité à se raconter, en identifiant précisément, dans la situation singulière qui est la leur, les sphères de vie dans lesquelles cette capacité se trouve annihilée, de même que les raisons de cette annihilation. Interviennent ici la manière dont se construit le rapport à des autrui significatifs dans chacune de ces sphères, mais aussi les standards socialement formatés de la mise en récit de soi qui y prévalent et leur maîtrise par les personnes concernées.

Le processus de constitution du soi dans l'intersubjectivité est un thème de prédilection du pragmatisme de l'École de Chicago du début du 20^e siècle. Mead en offre une synthèse toujours d'actualité (2006. 1^{ère} Ed. 1934). Mais pourquoi Ricoeur voit-il dans ce double mouvement de constitution de l'autonomie dans le rapport à soi et à autrui une source de paradoxe ? Parce que si la singularité individuelle et l'identité personnelle se forment dans l'altérité, il faut pourtant qu'il y ait d'abord « *un sujet capable de dire pour faire l'épreuve de la confrontation à l'autre* » (Ricoeur, 2001, p. 88). Il en résulte une tension, voire un conflit entre « réflexivité » et « altérité » qui peut prendre les traits d'une pression sociale diffuse, mais aussi de l'activation et de l'accompagnement. La confrontation à l'autre sous diverses formes – institution, soignant, accompagnant, conseiller, etc. – est un levier central de la mise en œuvre du paradigme de l'autonomie. Conçue comme un appui à l'émancipation, elle devient instrument de domination lorsque les capacités à se dire et se raconter, primordiales dans l'élaboration de tout projet, font défaut dans la sphère de vie concernée.

Appréhender l'autonomie et ses paradoxes au point de jonction entre émancipation et domination soulève inmanquablement la question du pouvoir. La grille d'analyse peut ici être utilement complétée par la dialectique du pouvoir, esquissée par Georg Simmel (1999. 1^{ère} Ed. 1909), qui fait de la domination et de l'émancipation des cas typiques d'actions réciproques et interdépendantes. D'une telle dialectique résultent au moins trois implications analytiques. Tout d'abord, raisonner en termes d'interdépendances et d'action réciproque suppose de rompre avec une approche substantialiste du pou-

voir et de la liberté comme des états stabilisés, pour privilégier une approche relationnelle qui les conçoit sous l'angle d'un rapport. Un tel abord ne minimise en rien les asymétries de pouvoir et les inégalités qui en résultent, mais il élargit le cadre d'analyse pour y intégrer les différentes expressions du pouvoir et la manière dont elles se combinent. Un tel raisonnement débouche sur une approche processuelle, c'est là la deuxième implication, qui introduit l'idée de dynamique, de mouvement, susceptible d'inflexions et de retournements. L'accent porte sur les dynamiques et les facteurs interactifs à travers lesquels les asymétries se forment, les paradoxes prennent forme, les positions se distribuent et se redistribuent. La domination est alors pensée ensemble avec la subordination, le « pouvoir sur » avec le « pouvoir de », ses formes passives avec ses formes actives, les contraintes avec les espaces de liberté. Cela revient à intégrer dans une même analyse deux acceptions du pouvoir habituellement dissociées : le pouvoir comme rapport de force – au cœur de la sociologie de la domination – et le pouvoir comme capacité d'agir – objet de la sociologie de l'émancipation, c'est là la troisième implication. Alors que ces deux expressions du pouvoir donnent lieu à des approches spécialisées et cloisonnées qui communiquent peu, Simmel démontre que le « *pouvoir de* » – comme prolongement ou expression de la liberté et de l'autonomie – a comme conséquence inéluctable « *le pouvoir sur* », qui en retour est susceptible d'affecter le pouvoir d'autrui. Suivre Simmel dans cette voie invite à dépasser les divergences tant idéologiques que théoriques entre ces deux courants d'analyse, pour étudier comment domination et émancipation se composent dans une situation donnée. Explorer la manière dont se forment capacités et incapacités d'agir dans des situations concrètes d'action offre un moyen d'opérationnalisation empirique d'une telle approche.

51 Combiner les échelles d'analyse : corollaire méthodologique d'une critique compréhensive

Si ces explorations théoriques posent un cadre de discussion et offrent des points d'appui conceptuels pour l'élaboration d'une grille d'analyse des dynamiques paradoxales de l'autonomie, ce n'est cependant pas sur ce plan que se positionnent les contributions à ce dossier. Leur objet réside ailleurs, dans la saisie empirique de ces dynamiques ; il oriente le propos vers un prisme plus méthodologique et soulève la question de l'opérationnalisation dans l'enquête des lignes de problématisation qui viennent d'être énoncées.

Il est remarquable que l'ensemble des auteurs ait opté pour une approche multi-échelle. Loin de se réduire à un simple choix méthodologique, la variation des échelles dit quelque chose de la problématisation sous-jacente. Elle transpose sur le plan méthodologique une approche relationnelle de l'autonomie comme rapport à soi et à autrui.

Les différents textes se donnent l'injonction institutionnelle à l'autonomie comme toile de fond pour la confronter à sa traduction concrète dans la vie des personnes et leurs parcours. Les articles se réfèrent à trois niveaux d'analyse clairement identifiables, pour en combiner au moins deux : le niveau des prescriptions institutionnelles (de la formation pour adulte à la prise en charge et la reconnaissance du handicap, en passant par le retour à l'emploi des seniors) ; le niveau de la mise en œuvre de ces prescriptions (par les professionnels du handicap dans l'article de Seak-Hy Lo, par les travailleurs des maisons départementales pour personnes handicapées dans l'article de Louis Bertrand, les deux autres textes ne s'attardant pas sur ce niveau intermédiaire) ; et le niveau biographique des appropriations individuelles, de la diversité des manières de faire face et sens, de surmonter les tensions susceptibles d'en résulter dans les parcours individuels.

La variation des échelles permet de saisir la façon dont se forment les dynamiques paradoxales de l'autonomie, entre conditions objectives et reformulations subjectives, dans des relations d'interdépendances entre les personnes et leur environnement ; cette dernière notion étant entendue au sens large d'une écologie des situations intégrant l'ensemble des éléments – institutionnels, organisationnels, familiaux, géographiques, matériels et humains... – qui contribuent à façonner une situation. L'approche multi-scalaire permet alors de confronter les effets concrets d'une intention à sa visée initiale (en passant par les différents niveaux de mise en œuvre), pour revenir à la définition que donne Giddens du paradoxe.

L'analyse multiniveaux constitue une condition du prolongement dans l'enquête empirique du cadre analytique précédemment esquissé, que nous synthétiserons pour conclure autour de quatre lignes de tension alimentant les dynamiques paradoxales de l'autonomie : entre injonction et aspiration, entre rapport à soi et rapport à autrui, entre valorisation de soi et mise à l'épreuve de soi, entre émancipation et domination. Facettes d'une même problématique de l'autonomie et de la vulnérabilité, ces tensions mettent en jeu la capacité d'agir, la réflexivité, l'altérité et la responsabilité. Autant de catégories susceptibles de jeter les bases, en lien avec une méthode d'enquête multi-scalaire, d'une grille d'analyse des dynamiques paradoxales de l'autonomie dans les parcours.

Ce faisant, l'analyse multiniveaux offre un point d'appui pour une analyse critique des dispositifs qui se donnent la personne comme référence et sa capacité d'agir comme finalité. Elle est la condition d'une critique compréhensive (Zimmermann, 2014, p. 215 et suiv.) qui se positionne en rupture avec une logique de dénonciation externe des politiques de l'autonomie comme simple avatar du néo-libéralisme. En confrontant, dans l'enquête empirique, les prescriptions institutionnelles et organisationnelles à leur mise en œuvre en situation et leurs effets sur les personnes singulières, une critique compréhensive permet non seulement de saisir la variabilité des dynamiques paradoxales de l'autonomie selon les parcours, mais encore d'identifier, dans une visée d'action, les mécanismes qui génèrent et alimentent ces dynamiques.

■ Bibliographie

- Abdelnour S. (2017), *Moi petite entreprise. Les auto-entrepreneurs, de l'utopie à la réalité*, Paris, Puf.
- Anderson E. (1993), *Value in Ethics and Economics*, Cambridge Mass., Harvard University Press.
- Astier I. (2007), *Les nouvelles règles du social*, Paris, Puf.
- Barbier J.-C. (2002), « Peut-on parler d'activation' de la protection sociale en Europe ? », *Revue française de sociologie*, 43(2), pp. 307-332.
- Berlin I. (1988) [1969], « Deux concepts de liberté », *Eloge de la liberté*, Paris, Calmann-Lévy.
- Bernard S (2016), *Autonomie, subordination, rémunération : trois figures du salariat en perspective*, HDR soutenue à Science Po Paris.
- Boltanski L. & Chiapello E. (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- Bröckling U. (2015), *The Entrepreneurial Self. Fabricating a New Type of Subject*, London, Sage.
- Castoriadis C. (1975), *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil.
- Clot Y. (2010), *Le travail à cœur. Pour en finir avec les risques psychosociaux*, Paris, La Découverte.
- Clot Y. & Gollac M. (2014), *Le travail peut-il devenir supportable ?*, Paris, Armand Colin.
- Commission des Communautés européennes (2007), *Vers des principes communs de flexicurité : des emplois plus nombreux et de meilleure qualité en combinant flexibilité et sécurité*, Bruxelles, COM(2007) 359 final.
- Dejours Ch. (1998), *Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale*, Paris, Seuil.
- Descombes V. (1996), *Les institutions du sens*, Paris, Les Editions de Minuit.
- Descombes V. (2004), *Le complément du sujet. Enquête sur le fait d'agir de soi-même*, Paris, Gallimard.
- Ehrenberg A. (1998), *La fatigue d'être soi. Dépression et société*, Paris, Odile Jacob.
- Ehrenberg A. (2009), « L'autonomie n'est pas un problème d'environnement, ou pourquoi il ne faut pas confondre interlocution et institution », in Jouan M. et Laugier S. (dir.), *Comment penser l'autonomie ? Entre compétences et dépendances*, Paris, Puf, pp. 219-235.
- Friedmann G. (1956), *Le travail en miettes*, Paris, Gallimard.

- Getz I. & Carney B.M. (2012) [2009], *Liberté et Cie. Quand la liberté des salariés fait le succès des entreprises*, Paris, Flammarion, « Clés des champs ».
- Giddens A. (1987), *La constitution de la société. Eléments d'une théorie de la structuration*, Paris, Puf.
- Honneth A. (2006), *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*, Paris, La Découverte.
- Jouan M. & Laugier S. (dir.) (2009), *Comment penser l'autonomie ? Entre compétences et dépendances*, Paris, Puf.
- Kaelble H. (2017), *Mehr Reichtum, mehr Armut. Soziale Ungleichheit in Europa vom 20. Jahrhundert bis zur Gegenwart*, Francfort s/Main, Campus.
- Leclerc-Olive M. (1998), « Les figures du temps biographique », *Cahiers internationaux de sociologie*, 104.
- Lessenich S. (2008), *Die Neuerfindung des Sozialen. Der Sozialstaat im flexiblen Kapitalismus*, Bielefeld, Transcript Verlag.
- Mead G.H (1980) [1932], *The Philosophy of the Present*, Chicago, University of Chicago Press.
- Mead G.H. (2006) [1934], *L'esprit, le soi, la société*, Paris, Puf.
- Piketty Th. (2013), *Le capital au XXIe siècle*, Paris, Le Seuil.
- Renault E. (2009), « Modèles du social et modèles de l'autonomie », in Jouan M. & Laugier S. (dir.), *Comment penser l'autonomie ? Entre compétences et dépendances*, Paris, Puf.
- Ricoeur P (1990), *Soi-même comme un autre*, Paris, Points Seuil.
- Ricoeur P. (1994), « Le concept de responsabilité. Essai d'analyse sémantique », *Esprit*, novembre, pp. 28-48.
- Ricoeur P. (2001), « Autonomie et vulnérabilité », in *Le juste 2*, Paris, Editions Esprit, pp. 85-106.
- Sen A. (2000), *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Paris, Odile Jacob.
- Sen A. (2010), *L'idée de Justice*, Paris, Flammarion.
- Simmel G. (1999) [1909], *Sociologie : étude sur les formes de la socialisation*, Paris, Puf.
- Zimmermann B. (2008), « Capacités et enquête sociologique », in De Munck J. & Zimmermann B. (dir.), *La liberté au prisme des capacités. Amartya Sen au-delà du libéralisme*, Paris, EHESS, « Raisons pratiques » 18, pp. 113-137.

Zimmermann B. (2013), « Parcours, expérience(s) et totalisation biographique. Le cas des parcours professionnels », in Servet E., Melchior J.-Ph., Widmer E. (dir.), *Travail, santé, éducation. Individualisation des parcours sociaux et inégalités*, Paris, L'Harmattan, pp. 51-61.

Zimmermann B. (2014), *Ce que travailler veut dire. Une sociologie des capacités et des parcours professionnels*, Paris, Economica (1^e édition : 2011).